

Document

La reprise, sans l'emploi, par Nicolas Baverez (27.11)

Le Monde – 24.11.09

Le monde développé émerge, en cette fin d'année 2009, de la plus violente récession depuis la déflation des années 1930, avec une croissance de 0,9 % aux Etats-Unis et de 0,2 % pour l'Europe des Vingt-Sept. La fin de la récession est cependant loin de marquer la sortie de crise. La reprise est fragile - car dépendante du restockage et des plans de relance, notamment les primes à la casse - et déséquilibrée : l'activité progresse de 8,9 % en Chine, de 6,1 % en Inde, de 2,9 % en Corée et de 1,9 % au Brésil, tandis que la récession perdure au Royaume-Uni et en Espagne.

Surtout, le retour à une croissance positive n'empêche pas la poursuite de la montée du chômage, qui atteint 10,2 % aux Etats-Unis et touchera plus de 10 % de la population active des pays développés en 2010 - soit 57 millions de sans-emploi -, contre 5,6 % en 2007. Cette augmentation, sans précédent depuis le début des années 1980, est la conséquence immédiate de l'effondrement conjoint du crédit et de l'activité en 2008, mais elle est aussi l'effet de quatre facteurs plus structurels : l'explosion du nombre de travailleurs découragés qui porte le niveau réel du chômage aux Etats-Unis à 17,5 % ; la hausse du chômage de longue durée (20 % aux Etats-Unis comme en Europe) ; le niveau très élevé du chômage des jeunes (21 % aux Etats-Unis, 25 % en France, près de 50 % en Espagne) ; et l'hémorragie de l'emploi industriel dans les pays développés - à l'exception de l'Allemagne.

Avec la reprise, le marché du travail enregistre des signes d'amélioration : recul des inscriptions au chômage, début de créations d'emplois dans les services, stabilisation de la durée du travail, rebond de l'intérim. Mais la convalescence sera très longue. D'abord en raison de l'écart entre le timide renouveau des embauches et l'ampleur des destructions d'emplois. En 2010, les Etats-Unis devraient recréer 100 000 à 150 000 emplois par mois ; ils en ont supprimé 7,3 millions depuis la fin 2007.

Ensuite, les entreprises ont cherché à limiter les licenciements pour préserver leur capital humain et leur savoir-faire, en concentrant l'ajustement sur l'intérim, la sous-traitance, le chômage partiel et la baisse de la durée du travail. Il en a résulté une baisse de la productivité (- 2,2 %), qui devra être rattrapée avant que ne se dessinent de nouvelles embauches. Enfin, la désindustrialisation et l'accélération du basculement de la production vers l'Asie vont écarter du marché du travail des pans entiers de la population active des pays du Nord.

Trois types de chômage vont ainsi se cumuler et s'enraciner dans les pays développés pour une durée variable, selon la qualité des politiques économiques. Un chômage conjoncturel, lié à la récession de 2008-2009 et prolongé par l'affaiblissement durable de la croissance, impératif du désendettement public et privé. Un chômage structurel, provoqué par la désindustrialisation et les délocalisations vers le monde émergent. Un chômage technologique, issu de la conversion des modèles de développement et du déclassement de certains modes de production ou d'activités.

Ce retour d'un chômage de masse permanent dans le monde développé comporte des risques majeurs. Au plan économique, la sortie de crise viendrait buter sur une consommation insuffisante. Au plan social, la pauvreté et l'exclusion croîtraient fortement. Au plan politique, la déstabilisation des classes moyennes renouvellerait l'extrémisme politique, porté par les pulsions nationalistes et xénophobes. Au plan international, les pressions protectionnistes seraient plus fortes.

La lutte contre l'enracinement d'un chômage permanent doit donc devenir la priorité de la politique économique, selon six axes : la prudence dans la normalisation des politiques de soutien à l'économie ; la coordination des stratégies de sortie de crise, notamment au sein de l'Union européenne, afin de limiter les initiatives non coopératives qui renforcent les déplacements brutaux d'activités ; la réindustrialisation des pays développés, compte tenu de l'effet multiplicateur de la production manufacturière sur la productivité et

l'emploi ; le recentrage de la lutte contre le chômage autour de la formation et du retour au travail ; le ciblage de la protection sociale en direction des plus vulnérables (intérim, temps partiel, sous-traitance) ; et enfin la préservation du lien des jeunes avec le travail marchand.